

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type		
Camion (châssis)	BERLIET		GLR 8M2		1962	N° 3'850		
Caractéristiques "GLR" de chaque côté sur capot. - "GLR 8M2" = préfixe No châssis + s. plaquette constructeur à droite s. auvent. - A partir No ch. RN1 Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 5								
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Venissieux (F)								
N° du châssis frappé à droite à l'avant en haut sur le longeron + sur plaquette du constructeur								
N° du moteur frappé à droite sur carter sur flèche entraînement pompe injection + sur plaquette								
Type du moteur MDU .. M ou M 520 - MAGIC - en ligne, vertical, à polycarburant, système M								
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique ou pneumatique								
Cylindrée	7'917 cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites				Dimensions ext. en mm *)		
Temps	4	Transmission mécanique *) Treuil/Cabest.				Longueur		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 5 = 10		Crochet rem. sel. demande		Largeur 2'500			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	6	Voie avant	1'962 Hauteur 2'465			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	75	Voie arrière	1'850 Empattement			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)	Porte à faux arr.			
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues								
2ème frein mécanique, à expansion interne, à cliquet, sur les roues arrière (**)								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm
A vide			*)	Dimension	11.00-20	11.00-20	E-20-X	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'250	3'250		Largeur
Total		10'000	16'000	***)	16 Ply X			Hauteur
Gar. de fabr.	5'100	13'000	17'000	***)	jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 29'000 ***)			+) +	Nombre de portes 2 (cabine)				Porte à faux arr.
Direction: position à droite - s. dem. assistée				Marque du moteur BERLIET		C.V. frein 150 DIN ***)		
Alésage			120	Course		140	C.V. impôts 40,32	
Forme de la carrosserie			cabine normale fermée					
Nombre de places: total			3	(avant milieu arr.)			Places debout	
Siège arrière			Side-car					

Importateur : H. Ruchet - J. Binggeli - J. Muhlebach, Genève.

++)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin.

Phares: marque	2/ CIBIE ou autres	Indic. de direction AV = comb. avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéraux sur garde-boue avant (rouge)
Feux de position	2/ séparés	AR = combinés avec feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) + 1 pneumat.
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ comb. avec feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	séparé	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	24 Volts (4x6 V)	
Mesure du bruit	84. bB à 2'100 t/min	

Observations et exceptions	empattement	Ø braquage	poids à vide
*) <u>Modèles</u> : GLR 8 M 2 normal	3'700 mm	13,50 m	5'550 kg
long	4'440	16,00	5'600
extra long	5'040	17,60	5'650
ultra long	5'640	à contrôler	5'700

Largeur : 2'500 mm = Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60)

Pont arrière à double démultiplication = 2 x 5 = 10 vitesses.

**) 3ème frein : Indépendant, à air comprimé, soupape commandée à main, sur les roues AR.

***) Rapport poids-puissance : Pour les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total et celui pour train routier devront être diminués de manière à correspondre à la puissance utile du moteur (ACF 21.10.60).

+) Poids remorquable garanti : 12'000 kg. - Poids remorquable admis : 10'000 kg (***)

++) Équipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de position : Ceux d'origine admis comme feux de gabarit.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, 26 et 27.4.62

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°			
Camion (châssis)	BERLIET		GLR 8M2		1962	3'850			
Caractéristiques "GLR" de chaque côté sur capot. - "GLR 8M2" = préfixe No châssis + s. plaquette constructeur à droite s. auvent. - A partir No ch. RN 1 Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 5									
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Venissieux (F)									
N° du châssis frappé	à droite à l'avant en haut sur le longeron + sur plaquette du constructeur								
N° du moteur frappé	à droite sur carter sur flanche entraînement pompe injection + sur plaquette								
Type du moteur	MDU .. M ou M 520 - MAGIC - en ligne, vertical, à polycarburant, système M								
Position du mot. avant	Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique ou pneumatique								
Cylindrée	7'917 cm ³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites				Dimensions ext. en mm *)			
Temps	4	Transmission mécanique *)		Treuil/Cabest.		Longueur			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 5 = 10		Crochet rem. sel. demande		Largeur 2'500				
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 6		Voie avant 1'962		Hauteur 2'465			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 75		Voie arrière 1'850		Empattement			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.			
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues									
2ème frein mécanique, à expansion interne, à cliquet, sur les roues arrière (**)									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm	
A vide			*)	Dimension	11.00-20	11.00-20	E-20-X	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'250	3'250		Largeur	
Total		10'000	16'000	***)	16 Ply X			Hauteur	
Gar. de fabr.	5'100	13'000	17'000	***)	jumelés			Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier	29'000 ***)			+) +)	Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position	à droite - s. dem. assistée			Marque du moteur BERLIET		C.V. frein 150 DIN ***)			
Alésage	120			Course		140		C.V. impôts 40,32	
Forme de la carrosserie		cabine normale fermée							
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car							

Importateur : H. Ruchet - J. Binggeli - J. Muhlebach, Genève.

++)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ CIBIE ou autres	Indic. de direction AV = comb.avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéraux sur garde-boue avant (rouge)
Feux de position	2/ séparés	AR = combinés avec feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essule-glace 2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique(1-ton)+ 1 pneumat.
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ comb.avec feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	séparé	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts (4x6 V)	
Mesure du bruit	84. bB à 2'100 t/min	

Observations et exceptions	<u>empattement</u>	<u>Ø braquage</u>	<u>poids à vide</u>
*) <u>Modèles</u> : GLR 8 N 2 normal	3'700 mm	13,50 m	5'550 kg
long	4'440	16,00	5'600
extra long	5'040	17,60	5'650
ultra long	5'640	à contrôler	5'700

Largeur : 2'500 mm = Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60)

Pont arrière à double démultiplication = 2 x 5 = 10 vitesses.

- **) 3ème frein : Indépendant, à air comprimé, soupape commandée à main, sur les roues AR.
- ***) Rapport poids-puissance : Pour les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total et celui pour train routier devront être diminués de manière à correspondre à la puissance utile du moteur (ACF 21.10.60).
- +) Poids remorquable garanti : 12'000 kg. - Poids remorquable admis : 10'000 kg (***)
- ++) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de position : Ceux d'origine admis comme feux de gabarit.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, 26 et 27.4.62

La Commission d'expertise-type